

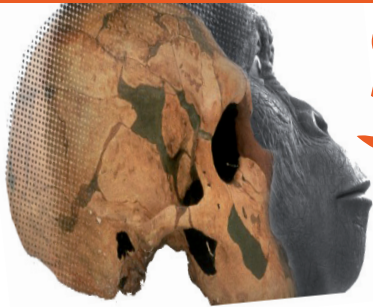


Ouverture officielle du SEMICA ce jeudi 26 mai. Page 3.



Premier CASEM du MESRI : Le développement à travers l'enseignement supérieur, la recherche scientifique et l'innovation. Page 2.

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Version numérique

Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien N° 037 du vendredi 27 mai 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/+226 25 37 36 39 BURKINA FASO



Compte rendu du conseil des ministres du mercredi 25 mai 2016 à la page 4 & 5.

Education



Triple saut

**Dédougou :
Epreuves sportives du
BAC session 2016**

Ils sont au nombre de quatre mille quatre cent soixante-cinq (4 465) candidats à la recherche de leur premier diplôme universitaire, selon le chef de service des examens et concours Monsieur DIALLO Mamadou.

Du 23 au 27 mai 2016, les candidats auront à franchir la 1ère étape, qu'est l'épreuve sportive. La repartition s'est faite dans 17 jurys comme suit :

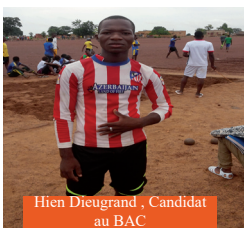
- Province des Balé : 3
- Province des Banwa : 2

- Province de la Kossi : 2
- Province du Nayala : 2
- Province du Sourou : 3
- Province du Mouhoun : 5

Les séries D et A son comprennent quatre mille trois cent quatre-vingt-dix sept (4 397) candidats et la série G2 soixante-huit (68).

Selon Monsieur DIALLO Mamadou, chef de service des examens et concours, toutes les dispositions ont été prises et mises en place pour le bon déroulement des examens. Il interpelle également les candidats à travailler dans le calme et la sérénité tout en respectant les règles et les conditions du MENA.

Blaise SAMA/Dédougou



Hien Dieugrand , Candidat au BAC

**Epreuves sportives
du bac session de 2016:
les candidats du
Noumbiel à l' épreuve**

Les épreuves sportives du Baccalauréat de la session de 2016 ont débuté tôt le mercredi 25 mai 2016 à Batié sous une fine pluie.

Après l'appel effectué à 6h 30 minutes, les candidats ont été répartis en deux groupes pour le début des épreuves. Le lancer de poids, la course de vitesse, le triple saut ou le saut en longueur, l'endurance et la gymnastique sont les épreuves auxquelles sont soumis les candidats au premier diplôme de nos universités.

HIEN Dieugrand qui venait de subir la première épreuve le triple saut affirme : " j'ai bien débuté avec une bonne performance. Je suis confiant pour le reste des épreuves."

BADO Bernadette, candidate de la série D s'est dite également confiante bien qu'elle éprouve des difficultés en gymnastique. " Les roulades sont difficiles pour moi ; mais le reste ça roule" a-t-elle dit."

Le lycée provincial du Noumbiel présente quatre-vingt-quatorze (94) candidats dans les deux séries A et D.

La série A : cinquante-deux (52) candidats ; garçons 33 et filles 19.

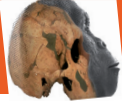
Dans la série D, ils sont quarante-deux (42) dont 31 garçons et 11 filles.

Le lycée communal de Batié présente pour la première fois vingt-deux (22) candidats dans la série littéraire A4 avec 19 garçons et 03 filles.

Quand au Lycée départemental de Legmoin, ils sont onze (11) tous de la série scientifique D, à aller à l'assaut du Baccalauréat pour cette session.

Ces épreuves sportives se déroulent sur deux jours dans la province du Noumbiel nous a confié Nouhou DIABATE, le président de la commission sport du Baccalauréat.

**Karim Koala /Noumbiel
Page 1**



**Premier CASEM du
MESRI : Le développe-
ment à travers
l'enseignement supé-
rieur, la recherche scien-
tifique et l'innovation**

Le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation (MESRI), tien son premier Conseil d'Administration du Secteur Ministériel (CASEM) de l'année 2016 du 25 au 27 mai 2016. L'objectif de ce CASEM est de se pencher sur le bilan 2015 des activités de l'ex Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur et de l'ex Ministère de la recherche Scientifique et de l'Innovation et de programmer les activités de l'année 2016 du ministère.

« Faire de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation un levier du développement socioéconomique du Burkina » C'est le thème de cette première session du CASEM du MESRI.

Pour le premier responsable du ministère, le Pr Filiga SAWADOGO, ce CASEM offre un cadre d'échange, de réflexion et d'orientation des actions du ministère afin de remplir au mieux sa mission en 2016 qui est la mise en œuvre et le suivi de la politique du gouvernement en ma-



**Région des Cascades
Les enseignants du second-
aire en sit-in à la Direc-
tion Provinciale de l'Édu-
cation Nationale(DPEN-
A)
de la Comoé.**

La coordination régionale de la F-SYNTER des Cascades a observé ce Mercredi 25 Mai 2016, un sit-in au sein des locaux de la Direction Provinciale de l'Éducation Nationale de la Comoé. Ils sont venus de plusieurs localités de la région des Cascades pour se faire entendre par la hiérarchie de l'éducation nationale de la Comoé.

Selon le Secrétaire Général de la coordination régionale de la F-SYNTER, Lissané Ouédraogo, cette manifestation a pour but « De dire non à la procédure engagée à l'encontre de leurs camarades Djibril Yonaba et Jean Zongo pour abandon de poste alors que toute l'année scolaire, ils ont travaillé dans les établissements respectifs ». Le porte-parole soutient que ces victimes possèdent des attestations de présence et de prise de service. Malheureusement, après diffusion d'un communiqué pour abandon de poste, les deux enseignants verront un arrêt de

tière d'enseignement supérieur, de recherche scientifique et d'innovation.

Durant trois jours donc, les réflexions porteront sur le bilan de la mise en œuvre des activités de l'année 2015 de l'ex Ministère de l'Enseignement Secondaire et Supérieur et de l'ex Ministère de la recherche Scientifique et de l'Innovation, et l'examen de l'adoption du programme d'activité 2016 du ministère.

En 2015, le taux d'exécution des activités se lève à 72,77% et 66,29% respectivement pour le ministère de l'enseignement supérieur et celui de la recherche scientifique et de l'innovation. Pour le ministre, ces résultats sont dans l'ensemble satisfaisants, mais de nombreux défis restent à relever. C'est pourquoi de nouvelles mesures et exigences s'imposent pour le MESRI.

Il s'agira pour le ministère en 2016, de capitaliser et de mettre en œuvre les actions définies dans le Plan d'Action de Développement de l'Enseignement Supérieur (PNA-DES), de résorber les retards dans les universités publiques, de transformer les Centres Universitaires Polytechniques en universités moyennes, de renforcer le système de recherche scientifique et d'innovation, etc.

Pour ce faire, le ministre invite les participants au CASEM à programmer des activités réalistes qui pourront donner des résultats plus satisfaisants.

Valentin YOUMANLI

leur mandatement. La F-SYNTER qui accuse le Ministère de l'Éducation Nationale (MENA) d'avoir pris une telle sanction la regrette et rappelle qu'ils ne relèvent pas de leur compétence mais plutôt du Ministère des Enseignements Supérieur. Le Directeur Provincial de l'Éducation Nationale de la Comoé précise que ces affectations sont intervenues suite à une concertation conjointe des ministères en charge de l'Éducation Nationale et Supérieur et en fonction du besoin de personnel.

Pour Seydou Barro (DPENA) , le refus de rejoindre les postes est supposé être un abandon et la sanction est la suspension des salaires.

A travers ce sit-in , la F-SYNTER de la région des Cascades lance un ultimatum aux autorités afin qu'elles trouvent des solutions à cette décision dans un bref délai. Au cas contraire, d'autres formes de lutte seront engagées en ces temps d'examens de fin d'année scolaire.

Paul SOMA / Banfora

Téléchargez le quotidien numérique Sciences-Campus Info du lundi au dimanche. 7 numéros dans la semaine.



Santé



SEMICA 2016 : Pour la contribution du secteur minier au développement de l'Afrique

Le Salon International de l'Energie, des Mines et des Carrières ouvre ces portes ce jeudi 26 mai 2016 à Ouagadougou. Ce salon qui se tient depuis 2012, est un cadre de promotion des ressources minières et énergétiques du continent africain. Cette édition 2016 du SEMICA vise à aborder les meilleures pratiques afin de trouver des stratégies pour que les industries énergétiques et minières contribuent au développement de l'Afrique.

C'est parti pour le 5ème Salon International de l'Energie, des Mines et des Carrières (SEMICA). C'est un rendez-vous annuel qui se tient à Ouagadougou et réunit les acteurs de la gouvernance, du secteur public et privé et les investisseurs du domaine de l'énergie et des mines. Comme son slogan l'indique, ce salon est un cadre pour faire découvrir au reste du monde les potentialités énergétiques et minières du continent africain.

En effet, selon le promoteur du salon, monsieur Innocent BELEMTUGRI, l'Afrique est un continent de concentration de ressources énergétiques. Elle dispose de plus de 10 % des réserves hydrauliques mondiales exploitables, de plus de 10 % des réserves prouvées de pétrole, de plus de 8 % de celles de gaz et de 6 % de celles de charbon. A cela s'ajoute son énorme potentiel photovoltaïque dans les deux zones tropicales, les gisements géothermiques du Rift et les capacités éoliennes d'une quinzaine de zones côtières. Et l'Afrique subsaharienne vient embellir le tableau avec ses 60 % de terres arables non encore cultivées au niveau mondial, soit un gigantesque potentiel en biomasse.

De plus, l'ensemble de ces ressources présentent l'intérêt d'être non seulement facilement disponibles mais également d'être géographiquement bien réparties.

Enfin, une grande partie d'entre elles sont sans carbone et leur mise en œuvre ne devrait donc pas aggraver la trace CO2 du continent africain qui, du reste est encore très minime. En 2013, les émissions de CO2 du continent africain s'élevaient à 1200 Mégatonne, soit à peine plus que celles de l'Allemagne seule (900 Mt).

Malgré cette place prépondérante qu'occupe le continent dans le domaine énergétique, il reste pauvre en termes d'exploitation et d'utilisation de ces ressources.

Cet état de fait rend la situation énergétique réelle de l'Afrique, beaucoup plus préoccupante, à entendre le patron de SEMICA.

En effet, la capacité de production totale d'électricité de l'Afrique s'élève à 114 Giga Watt, ce qui correspond à peu près aux 120 GW dont dispose la France. En plus si on exclut l'Afrique du Sud du total, l'Afrique subsaharienne ne dispose que de 74 GW, capacité comparable à celle du Royaume-Uni.

Autre problème, les infrastructures de transport d'électricité sont très limitées tant géographiquement qu'en termes de puissance. De surcroît, l'âge moyen des équipements atteint 50 voire 60 ans pour certains. Ce qui entraîne des pannes répétitives. Enfin, il y a le déséquilibre géographique. L'Afrique du Sud et l'Egypte possèdent à elles seules 65 % des capacités de productions du continent.

Ce salon se présente donc comme une des réponses à cette situation énergétique de l'Afrique. Pendant trois jours, les participants échangeront sur les stratégies qu'il faut mettre en œuvre pour permettre au continent de profiter des atouts de ses ressources énergétiques pour amorcer son développement. Et les industries énergétiques et minières ont une responsabilité à assumer. D'où le thème de cette édition, « Transition Énergétique et Responsabilité sociétale dans les Entreprises Minières en Afrique ».

Du 26 au 28 mai, le salon sera marqué par des conférences relatives à la transition énergétique en Afrique et la place des femmes dans les entreprises minières, des expositions et des rencontres B to B.

Valentin YOUMANLI

Avis de recrutement



Poste: 45 CAISSIERES

Type d'emploi: CDD

Pays: Côte d'Ivoire

Adresse: ci@educarriere.net

Date limite de dépôt des dossiers: 31/05/2016

Description :

Numéro de référence : YOP-5967-05-2016

Intitulé : CAISSIERES

Nombre de poste : 45

Lieu de travail : YOPOUGON

Date de clôture : 2016-05-31

Diplôme : ATTESTATION

Type de contrat : CDD

Niveau d'étude : 3EME

Sexe : MASCULIN ET FEMININ

Description :

Description des taches: Collecter et enregistrer les fonds encaissés

Années d'expériences: à partir de 3 mois

Age: 25 à 45 ans



Conseil des Ministres



Compte rendu du Conseil des ministres de ce mercredi 25 mai 2016

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 25 mai 2016, en séance ordinaire, de 9 H 45 mn à 14 H 45 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu des communications orales, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports. Le premier porte adhésion du Burkina Faso au Cadre inclusif de mise en œuvre du Projet BEPS.

Le BEPS (Base erosion and profit shifting), est un projet de lutte contre le phénomène d'érosion de base imposable et de transfert indirect de bénéfice.

L'adoption de ce rapport vise à conférer au Burkina Faso le statut de pays associé au Cadre inclusif de mise en œuvre du projet BEPS.

Le second est relatif à une feuille de route pour l'amélioration des procédures de passation des marchés publics et des délégations de service public au Burkina Faso.

L'adoption de ce rapport vise entre autre à accroître la transparence dans la passation des marchés publics et à réduire les délais de traitement des dossiers de passation de marchés.

I.2. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil a adopté un rapport relatif au 8ème Contrat plan entre l'Etat et l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA).

Ce contrat plan couvre la période 2016-2018 et vise à maintenir le contrôle et l'accompagnement de l'Etat pour renforcer la performance de l'entreprise.

L'adoption de ce rapport permettra la mise à disposition de l'Etat et de l'ONEA d'un instrument juridique amélioré, propice à l'accomplissement efficace des missions de Service public d'eau et d'assainissement.

I.3. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier porte conditions d'ouverture et d'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules terrestres à moteur.

L'adoption de ce décret permet un meilleur encadrement et un suivi rigoureux de l'ouverture et de l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite automobile dans notre pays.

Le second décret concerne les modalités de mise en œuvre de l'autorisation exceptionnelle d'importation en exonération des droits de douanes et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de véhicules de transport public routier de marchandises et d'hydrocarbures, prévue dans la loi des finances rectificative gestion 2016.

L'adoption de ce décret permet d'accorder pendant une période de vingt quatre (24) mois, l'exonération des droits et taxes de douanes pour l'importation de quatre cents (400) véhicules de transports routiers de marchandises, de quatre cents (400) véhicules de transport routier d'hydrocarbures et de cents (100) véhicules porte-conteneurs, à l'exception toutefois du Prélèvement communautaire/CEDEAO (PC), du Prélèvement communautaire de Solidarité/UEMOA (PCS) et des redevances statistiques.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le Ministre d'Etat, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure a fait au Conseil une communication relative aux élections communales tenues le 22 mai 2016 dans les communes, villages et arrondissements du Burkina Faso. Ces élections communales viennent rétablir le fonctionnement des différentes communes placées sous délégation spéciale après l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. En attendant la proclamation définitive des résultats, le gouvernement se réjouit du bon déroulement du scrutin et félicite l'ensemble des acteurs, notamment : la CENI, les partis et formations politiques, les regroupements d'indépendants, les autorités morales, les forces de défense et de sécurité, la société civile, l'ensemble des médias nationaux et internationaux et la communauté internationale.

II.2. La ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'extérieur chargée de la coopération régionale et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la visite de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre Paul Kaba THIEBA, du 16 au 23 mai 2016 en République de Chine Taïwan.

Au cours de son séjour, Son Excellence Monsieur le Premier Ministre a assisté à l'investiture de la Présidente de la République de Chine Taïwan Madame Tsai Ing-Wen.

Il a par ailleurs été reçu en audience par la nouvelle Présidente, a visité des infrastructures socioéconomiques, rencontré des investisseurs taïwanais et échangé avec la communauté burkinabè vivant dans ce pays.

II.3. La ministre de l'économie, des finances et du développement a fait au Conseil, une communication relative à la participation de notre pays à la 41^{ème} réunion annuelle du groupe de la Banque islamique de développement (BID) qui s'est tenue du 17 au 19 mai 2016 à Jakarta en république d'Indonésie.

Cette réunion a été une opportunité pour la délégation burkinabè de procéder à la signature de (03) accords de prêts d'un montant de 57 881 980 980 F CFA pour le financement de (03) projets que sont :

- Le projet de développement agricole de Pensa (Province de Sanmatenga) et de Liptougou (Province de la Gnagna) à hauteur de 19,34 millions de dollars USD, soit environ 11 217 200 000 F CFA. Ce projet vise la valorisation des barrages de Liptougou et de Pensa à travers la réalisation et la mise en valeur de 520 ha de périmètres irrigués ;
- Le projet de développement agricole de Soum (NANORO dans la Province du Boulkiemdé) de 25,94 millions d'euros soit 17 015 524 580 F CFA. Cette deuxième contribution de la BID à ce projet, permettra d'aménager 640 ha, d'apporter un appui conseil aux producteurs, et de réaliser des infrastructures sociales de base (CSPS, écoles, forages) ;

Le projet de construction de la route Guiba/Garango de 45,2 millions d'euros, soit 29 649 256 400 F CFA. A travers la mise en œuvre de ce projet, 72 km de route seront construits entre Guiba (Province du Zoundwéogo) et Garango (Province du Boulgou).

III. NOMINATIONS

III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

I.1.A. AU TITRE DE LA PRESIDENCE DU FASO

- Monsieur Alexis KABORE, Juriste, est nommé Conseiller juridique.

I.1.B. AU TITRE MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

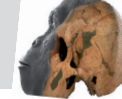
- Monsieur Ilassa PORGO, Mle 130 326 K, Magistrat, 1er grade, 1er échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Tasséré BAMBARA, Mle 21 116 A, Conseiller en droits humains, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Madame Rasmata SAWADOGO, Mle 225 927 G, Greffier en chef, 1ère classe, 2ème échelon, est nommée Greffier en chef du Tribunal de grande instance de Kongoussi, cumulativement Greffier en chef du Tribunal administratif.

I.1.C. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Monsieur Seglaro Abel SOME, Mle 46 902 A, Economiste, 1ère classe, 12 échelon, est nommé Secrétaire général ;
- Madame Mariame HIEN/ZERBO, Mle 02 311 939 J, Assistante à l'Unité de formation et de recherche en sciences juridique et politique Ouaga II, 1ère catégorie, 3ème échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Madame Céline YONABA/COULIBALY, Mle 27 773 C, Inspecteur des Impôts, 2ème classe, 7ème échelon, est nommée Conseiller technique ;
- Monsieur Larba Issa KOBAYAGDA, Mle 245 750 S, Enseignant-chercheur, 1ère catégorie, 3 échelon, est nommé Coordonnateur du Bureau d'analyse et d'étude stratégiques ;
- Madame Aminata OUEDRAOGO/SEMDE, Mle 54 661 J, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 8ème échelon, est nommée Directrice générale adjointe du Trésor et de la comptabilité publique ;
- Madame Catherine COULIBALY, Mle 19 799 E, Inspecteur des Impôts, 2ème classe, 3ème échelon, est nommée Directrice générale adjointe des Impôts ;
- Madame Mariama SABA/SIDIBE, Mle 19 724 W, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 10 échelon, est nommée Inspecteur des finances à l'Inspection générale des finances ;
- Monsieur Juste Alain Magloire DABRE, Mle 59 677 R, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur des affaires monétaires et financières ;
- Monsieur Léon Hermann BAKOLO, Mle 98 283 T, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur de la communication et de la presse ministérielle ;
- Madame Brigitte SAMMA/YAMEOGO, Mle 34 831 R, Inspecteur des Impôts, 1ère classe, 14ème échelon, est nommée Secrétaire générale de l'Ecole nationale de régie financière (ENAREF) ;
- Monsieur Sylvain OUEDRAOGO, Mle 208 030 B, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Agent comptable du Centre hospitalier régional de Tenkodogo.

I.1.D. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Amidou SAVADOGO, Mle 31 287 X, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Conseiller technique en remplacement de Monsieur Ouébabéni YE ;
- Monsieur Simon SANKARA, Mle 227 668 L, Professeur des lycées et collèges, 1ère classe, 1er échelon est nommé Chargé d'études ;
- Monsieur Tinga Romuald SOMPOUGDOU, Mle 203 315 J, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement de la Boucle du Mouhoun ;
- Madame Seïmata OUBIAN/DERRA, Mle 212 652 H, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre ;
- Monsieur Fidèle KOAMA, Mle 216 304 A, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Est ;



Conseil des Ministres

- Madame Clarisse Emma OUEDRAOGO/YAMEOGO, Mle 33 953 X, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 13ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Nord.
- Madame Julienne TIENDREBEOGO, Mle 212 653 W, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Ouest ;
- Monsieur Idrissa BAMOGO, Mle 216 295 Y, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Centre-Sud ;
- Madame Christine OUEDRAOGO/TAPSOBA, Mle 208 104 J, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement de l'Est ;
- Monsieur Ousmane BONKOUNGOU, Mle 31 271 K, Ingénieur du génie rural, 2ème classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement des Hauts-Bassins ;
- Madame Rhut TOE/SOW, Mle 212 662 U, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Nord ;
- Madame Zourata KOALA/KABORE, Mle 212 664 W, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Eau et de l'assainissement du Plateau central ;
- Monsieur Tidiane NIKIEMA, Mle 203 320 V, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Sahel ;
- Monsieur Wendémi Cyprien TIZAMBO, Mle 216 301 S, Ingénieur du génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Eau et de l'assainissement du Sud-Ouest.

I.E. AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

- Monsieur Aristide Aimé ZONGO, Mle 16 59 22 87, Ingénieur de la géologie et des mines, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur général du Bureau et de la géologie du Burkina (BUMIGEB) ;
- Monsieur Zoumana TRAORE, Mle 53 590 B, Inspecteur des Impôts, 1er grade, 3ème échelon, est nommé Directeur du cadastre minier.

I.F. AU TITRE DU MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITE URBAINE ET DE LA SECURITE ROUTIERE

- Monsieur Ahoué KOUODOUGOU, Mle 25 117 U, Juriste, 3ème classe, 5ème échelon, est nommé Inspecteur général des services.

I.G. AU TITRE DU MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

- Monsieur Josué TAMINI, Mle 26 937 J, Ingénieur d'élevage, 2ème classe, 9ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Donatien SAWADOGO, Mle 18 023 X, Ingénieur d'élevage, 2ème classe, 8ème échelon, est nommé Conseiller technique ;
- Monsieur Issoufou NANA, Mle 26 983 U, Ingénieur d'élevage, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Secrétaire technique de l'apiculture ;
- Monsieur André Jules ILBOUDO, Mle 78 119 B, Maître de conférences, catégorie P2, grade initial, 2ème échelon, est nommé Directeur général de l'Ecole nationale de l'élevage et de la santé animale (ENESA) ;
- Monsieur Yamba KABORE, Mle 26 914 V, 2ème grade, 7ème échelon, est nommé Directeur général des espaces et des aménagements pastoraux ;
- Madame Diara KOCTY/THIOMBIANO, Mle 74 819 S, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 9ème échelon, est nommée Directrice du Centre national de multiplication des animaux performants ;
- Monsieur Bachir BOÏNA, Mle 104 466 R, Vétérinaire, 1er grade, 4ème échelon, est nommé Directeur de la santé animale ;
- Madame Lim-Bamba Germaine COMPAORE/MINOUNGOU, Mle 102 471, Docteur-vétérinaire, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Directrice du Laboratoire national d'élevage ;
- Monsieur Adama MAÏGA, Mle 217 013 F, Docteur-vétérinaire, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de la santé publique vétérinaire et de la législation ;
- Monsieur Léon BADIARA, Mle 27 396 Y, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur de la promotion des filières animales ;
- Monsieur Hamidou ZOUNGRANA, Mle 91 559 R, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur du renforcement des capacités des acteurs ;
- Monsieur Idrissa BARRY, Mle 36 116 J, Professeur certifié spécialisé en aquaculture, 1ère classe, 13ème échelon, est nommé Directeur de l'aquaculture ;
- Monsieur Philippe SAWADOGO, Mle 88 853 Y, Ingénieur halieute, 1ère catégorie, 6ème échelon, est nommé Directeur de la pêche ;
- Madame Julienne BADO/KABORE, Mle 24 036 K, Inspecteur des eaux et forêts, 2ème classe, 9ème échelon, est nommée Directrice de la valorisation des produits halieutiques ;
- Monsieur Rimouaogodo Hamado OUEDRAOGO, Mle 33 740 L, Ingénieur d'élevage, 1er grade, 6ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Djibril SANOGO, Mle 33 742 A, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques des Cascades ;
- Monsieur René Bernard OUEDRAOGO, Mle 52 115 F, Docteur-vétérinaire, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Est ;
- Monsieur Abdoulaye OUEDRAOGO, Mle 33 712 T, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Nord ;
- Monsieur Ousmane TOURE, Mle 24 819 W, Ingénieur d'élevage, 1ère classe,

11ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Ouest ;

- Monsieur Brahim SOW, Mle 33 698 E, Ingénieur de conception en vulgarisation agricole, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Centre-Sud ;
- Monsieur Clément BAMBARA, Mle 74 820 D, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques de l'Est ;
- Madame Oumou ILBOUDO/DRABO, Mle 85 131 Z, Ingénieur d'élevage, 1er grade, 6ème échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales et halieutiques du Nord ;
- Monsieur Moumouni SAWADOGO, Mle 22 434 C, Ingénieur d'élevage, 1ère classe, 14ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Plateau Central ;
- Monsieur Rassablaga Dominique SAWADOGO, Mle 47 634 T, Docteur vétérinaire, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur régional des ressources animales et halieutiques du Sahel ;
- Madame Adèle TRAORE/KAM, Mle 217 012 U, Docteur vétérinaire, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice régionale des ressources animales et halieutiques du Sud-Ouest.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

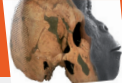
- Madame Lamoussa Rosalie BALIMA, Mle 23 04 309 Y, Historienne, spécialiste du tourisme, 1ère classe, 15ème échelon, est nommée Chargée de missions ;
- Monsieur Désiré OUEDRAOGO, Mle 28 937 G, Conseiller des affaires culturelles, 3ème classe, 4ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Prosper TIENDREBEOGO, Mle 26 784 D, Administrateur civil, 2ème classe, 7ème échelon, est nommé Inspecteur technique des services ;
- Monsieur Ouessena dit Abraham ABASSAGUE, Mle 212 535 N, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de l'Institut national de formation artistique et culturelle (INAFAC) ;
- Monsieur Siaka SANOU, Mle 216 774 L, Conservateur-restaurateur de musées, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Mamadou TRAORE, Mle 200 489 W, Administrateur des services touristiques, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme des Cascades ;
- Monsieur Zessiba Roland MASSIMBO, Mle 18 290 N, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Est ;
- Monsieur Yinayaro dit Patrice TAMINI, Mle 246 739 T, Administrateur des services touristiques, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Nord ;
- Monsieur Mathieu VALIA, Mle 47 592 X, Professeur certifié, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Ouest ;
- Monsieur Wendlasida Herman POUYA, Mle 200 470 L, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Centre-Sud ;
- Monsieur Eric Albert Wend-Pouré SAWADOGO, Mle 247 649 U, Administrateur de cinéma et de l'audiovisuel, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme de l'Est ;
- Monsieur Aimé Frédéric NIAMBA, Mle 216 770 V, Conservateur de musée, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme des Hauts-Bassins ;
- Monsieur Roger Wendwaoga SANKARA, Mle 248 328 U, Administrateur de cinéma et de l'audiovisuel, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Nord ;
- Monsieur Sy Abdel Aziz OUATTARA, Mle 238 120 L, Administrateur des services touristiques, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Plateau Central ;
- Monsieur Hamidou BELEM, Mle 117 264 P, Conseiller des affaires culturelles, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de la Culture, des arts et du tourisme du Sahel.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

I.A. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Monsieur Sanibè FAHO, Mle 119 817 C, Conseiller des affaires économiques, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat au Conseil d'administration de la Société de fabrication d'aliments pour bétail (SOFAB) pour un premier mandat de trois (03) ans, en remplacement de Monsieur François DRABO.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement,
Porte-parole du gouvernement
Rémis Fulgance DANDJINO



Recherche



Panélistes: Dr Tahirou Traoré, Spécialiste en nutrition à droite

Maquis des sciences: La malnutrition au cœur des échanges

Echanger autour de la malnutrition et des résultats des différentes recherches nationales, à ce sujet a été le maquis des sciences du mois de mai, ce mercredi 25 mai 2016 à Ouagadougou. Initié par l'ONG internationale solidaire GRET en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD), cet échange au sein de l'Institut français aura permis aux différents acteurs de s'imprégner de la situation de la malnutrition au Burkina et plus particulièrement dans la région de l'est, une des régions les plus touchées par le phénomène de la malnutrition et ce, à travers le projet Nutrifaso.

« Il n'y a pas de recherche sans trouvaille et il n'y a pas de trouvaille sans recherche ». C'est dans cet ordre d'idées que l'Institut français au Burkina initie depuis quelques années le « **maquis des sciences** », une plateforme pour échanger et faire connaître les résultats des recherches sur plusieurs domaines.

Ce mercredi 25 mai 2016 a été l'occasion pour l'ONG internationale solidaire GRET en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) de faire connaître leurs actions dans la région de l'Est du Burkina, connue pour sa prévalence à la malnutrition. Selon le film réalisé par GRET et qui a été projeté aux participants, « **l'alimentation des enfants est pour la plupart du temps réduite à la bouillie de mil et au repas servi aux adultes, pourtant, il existe des solutions adaptées à base des produits locaux à la portée des mères** ». Et ces solutions adaptées sont justement les farines fortifiées, selon le Dr Tahirou Traoré, spécialiste en nutrition à GRET. Pour ce dernier, cela découle même des causes de la malnutrition dans cette région de l'Est qui sont entre autres les pratiques d'alimentation inappropriées ainsi que les pratiques de soins de santé, la mauvaise qualité des éléments de compléments alimentaires, l'âge tardif ou précoce à partir duquel les enfants sont alimentés.

La solution des farines fortifiées pour les enfants

La solution trouvée par le GRET est l'appui à une vingtaine de petites entreprises et de groupements de femmes pour produire et rendre disponible sur tout le territoire national des farines infantiles fortifiées en vitamines et en minéraux, et des aliments fortifiés pour les femmes, vendues à des prix abordables dans les boutiques, alimentations et pharmacies. Il s'agit donc de dosage en protéine, en valeurs énergétiques à partir de matières locales comme la pâte d'arachide, les lianes, le pain de singe, les feuilles

de baobab. « **La formulation de ces aliments prend en compte les dernières recommandations scientifiques en la matière et des contrôles de qualité sont régulièrement effectués sur les produits** », foi de Dr Tahirou Traoré.

Ce qui aura permis, entre 2009 et 2015, de réduire la malnutrition dans la région de l'Est de 8 points, c'est-à-dire de 43% à 35%. Cette performance, la région la doit au partenariat entre les services de santé et les associations et ONG, avec l'appui déterminant du GRET, à travers son programme Nutrifaso.

Démarré en 2005, ce programme est destiné à lutter contre la mortalité maternelle et infantile. La sensibilisation, la promotion de la diversification alimentaire, l'appui au système de santé constituent les principaux axes de ce programme.

Des débats faits, il est ressorti donc la nécessité de continuer la sensibilisation pour un changement de comportement dans les pratiques d'alimentation au vu de la résistance de certaines mères dans la région de l'Est, et par ricochet dans les autres régions du Burkina concernés par le phénomène de la malnutrition.

Aris SOMDA

Avis de recrutement



Poste: ASSISTANTE DE DIRECTION BILINGUE
Type d'emploi: CDD
Pays: Côte d'Ivoire
Adresse: ci@educarriere.net
Date limite de dépôt des dossiers: 30/05/2016
Description :
Classer le pré archivage des documents
Participer aux réunions et élaborer
Assurer la gestion du courrier électronique
Profil du poste

Bilingue
Dynamique
Rigoureuse
Capacité de travailler sous pression

Recrutementashford@gmail.com
nda_ghislain@yahoo.fr

Vos offres d'emploi au quotidien sur



www.sciences-campus.info



Avis de recrutement

Sciences-Campus Info

Poste : des journalistes, web journalistes et pigistes

Description du poste : collecter l'information, la vérifier et la rédiger, faire des reportages sur initiative ou à la demande, faire la mise en ligne des articles, participer à la rédaction, participer au montage du journal, animer des rubriques spécifiques et participer à toutes les activités de promotion du magazine.

Qualifications : Etre titulaire d'un BAC+2 en communication, journalisme ou autres disciplines connexes ; Avoir au minimum une expérience récente dans un journal.

Lieu d'affectation : Ouagadougou.

Aptitudes : Bon esprit d'analyse ; Etre rigoureux et apte à travailler sous pression ; Excellentes aptitudes de communication orale et écrite et des réflexions claires et logiques ; Proactif, bon sens de la collaboration et du service ; Etre organisé et méthodique ; Avoir l'esprit d'initiative très élevé ; Avoir une bonne moralité et jouir de ses capacités ; Maitriser parfaitement l'informatique et les outils de montage du journal Xpress, adobe et l'utilisation de l'internet.

Dossiers à fournir : cv et lettre de motivation à envoyer à redaction@sc-mail.info au plus tard le 31 Mai 2016.

www.sciences-campus.info

Avis de recrutement

Sciences-Campus Info

Poste : des Attachés Commerciaux à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso

Description du poste : Etablir les plans de ventes et les stratégies Marketing du magazine à travers les insertions de communiqués, d'évènement, de publicité sur le site internet et dans le quotidien ; Prospector, entretenir et développer une clientèle ; Analyser et promouvoir les activités du magazine.

Qualifications : Etre titulaire d'un BAC+2 en Marketing, Gestion Commercial, administration des affaires ou autres disciplines connexes ; Avoir au minimum une expérience de vente B2B ; Avoir un talent confirmé dans l'organisation et la coordination d'action de vente ; Avoir 20 ans au minimum, Etre résident dans la ville d'affectation.

Lieu d'affectation : Ouagadougou et

Bobo Dioulasso.

Aptitudes : Bon esprit d'analyse ; Etre rigoureux et apte à travailler sous pression ; Excellentes aptitudes de communication orale et écrite et des réflexions claires et logiques ; Proactif, bon sens de la collaboration et du service ; Etre organisé et méthodique ; Avoir l'esprit d'initiative très élevé ; Avoir une bonne moralité et jouir de ses capacités ; Maitriser parfaitement l'informatique et l'utilisation de l'internet.

Type de contrat : Contrat annuel de prestation de service, Rémunération basée sur le résultat.

Dossiers à fournir : cv et lettre de motivation à envoyer à recrutement@sc-mail.org au plus tard le 31 Mai 2016.

www.sciences-campus.info

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47

Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45

ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11

SONABEL: 25 30 61 00

Aéroport: 25 30 65 15

Police secours: 25 30 71 00

Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18

Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44

ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11

SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30

Aéroport: 20 97 00 70

Burkina secours: 20 97 01 43

Police secours: 17

Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGI.O/P.F.

n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

GOW Siaka

Rédaction et reportage

Equipe Sciences-Campus Info

- Eliane Bayala

- Aris KUSIELE SOMDA

- Bernadette Dembélé

- Valentin Mano

- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du

Burkina

- Karim Ouattara

- Francois blanc

- Boureima Sogoba

- Augustin Irraya Ouedraogo

- Tigiane Antoine Ki

- Blaise Sama

- Jean Paul Yekpaye

- Gerégoire Zongo

- Mamadou Goh

- Désiré Guigma

- Jérôme Bissyendé

- Yves Sanou

- Frédéric Poda

- Valentin Ouedraogo

- Blaise Sama

- Diloma Jacques

- Moumouni Guio

- Nicole Ouedraogo

- Amédée Silga

- Karim Koala

- Ouaboué Bakouan

- Albert Tarpaga

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:

www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture

médiatique

+226 76609721

+226 72080505

+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746

+226 72070909



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

*Téléchargez chaque jour le quotidien numérique
Sciences-Campus Info.*